

INFOLETTRE VALLORCINE

*Avri garnè sou bwé. Kan i è po de folye, i è de nè.**

REVUE NATURE et PATRIMOINE

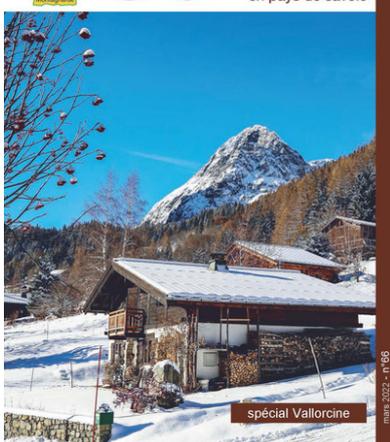
La dernière revue Nature et Patrimoine est publiée par le Centre de la Nature Montagnarde (CNM)

(<http://www.centrenaturemontagnarde.org>) et est entièrement écrite par des Vallorcins scientifiques, historiens, géographes, sociologues ou curieux de la vallée qu'ils habitent.

Au sommaire : les Walsers de la Valorsine ; Mazots, greniers et raccards : les dépendances agricoles de Vallorcine au XVIIIe siècle ; l'église de Vallorcine et sa restauration ; la réserve naturelle du vallon de Bérard ; les forêts matures de Vallorcine ; quand le climat décide de l'histoire ; le retour du loup dans la Vallée de Chamonix Mont-Blanc ; le dossier principal « la beauté de l'indisponible » est le regard lucide et étonné d'une Québécoise-Vallorcine sur notre vallée.

Il est possible de se procurer gracieusement la revue (une par famille) à l'accueil de la mairie. Vous y trouverez une autre façon de connaître notre village.

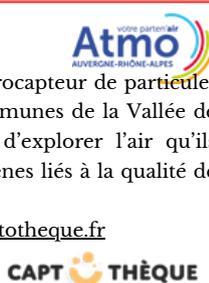
nature & patrimoine
en pays de savoie



MICROCAPTEUR de PARTICULES

Actuellement, un service gratuit de prêt de microcapteur de particules est déployé sur les cinq Communautés de Communes de la Vallée de l'Arve. La Captothèque permet aux citoyens d'explorer l'air qu'ils respirent et de mieux comprendre les phénomènes liés à la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

Infos, inscriptions & demande de prêt : www.captotheque.fr



PRÊT à TAUX ZÉRO

Jusqu'ici, il n'était pas possible d'y prétendre pour Vallorcine, mais depuis son classement en zone B1 (en février 2022), après des années de demande des Élus du territoire il permet aux futurs acquéreurs d'y accéder. Ce prêt sans intérêt est accordé en complément d'un autre prêt pour acheter ou construire un logement. Pour l'obtenir auprès de votre établissement bancaire, le logement doit devenir le lieu de résidence (sauf exceptions) et les revenus ne doivent pas dépasser un montant maximum.

Pour plus de précisions : ADIL de Haute-Savoie : <https://www.adil74.org> et : Administration française <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871>

DOMAINE SKIABLE de LA POYA

La saison s'est terminée le 31 mars pour le domaine de La Poya. Malgré l'imposition du pass sanitaire pour les employés qui a rendu l'équipe incomplète, malgré les absences dues au COVID, malgré un enneigement pas toujours optimal, c'est grâce à l'engagement de tous les employés et aux aides extérieures (renforts de février et soutien du service nordique) que les skieurs ont pu être accueillis dans de belles conditions jusqu'à la fermeture.



© R. Roussel

De nombreux retours nous sont parvenus quant à la qualité du damage et la disponibilité des employés, tant pour les cours de ski que pour les compétitions des jeunes du coin. Grâce à une gestion réfléchie et adaptée du chef d'exploitation et du directeur, l'équilibre budgétaire de la régie d'exploitation du domaine a été atteint, exonérant le budget général d'une subvention d'équilibre.

RÉFUGIÉS UKRAINIENS à VALLORCINE

Depuis mi-mars, plusieurs familles ukrainiennes sont arrivées à Vallorcine. Elles sont accueillies à la Résidence Mont-Blanc. Une communication a été faite sur les possibilités pour les Vallorcins de soutenir ses familles (affichage dans le village et sur : <https://www.vallorcine.fr/Refugies-Ukrainiens>). À partir de début juin, ces familles seront logées au Gîte Saint-Louis de manière pérenne. Une communication sera faite prochainement pour un appel aux dons spécifiques (pour le Gîte et pour les familles).

Par ailleurs, **Samedi 7 mai à midi, un repas ukrainien** préparé par les familles et des Vallorcins sera organisé à la Ruche. Pour avoir le plaisir de rencontrer ces nouveaux habitants du village et de goûter les plats slaves, il faut obligatoirement s'inscrire à l'accueil de la mairie. La participation sera libre. Les bénéfices seront reversés aux familles.

ÉLECTIONS

Le premier tour des élections présidentielles a eu lieu dimanche 10 avril. Une bonne participation au regard des chiffres nationaux, malgré le fait que tous les candidats n'aient pas apposé leurs affiches... Le 24 avril, les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 19h.

Nous vous attendons nombreux : venez voter !

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Commission Jeunes :

Samedi 12 mars s'est déroulée la 1ère Commission Jeunes. Si peu d'entre eux se sont présentés, les échanges ont été enrichissants et l'éventualité de la création et de l'installation de tables et d'un barbecue près du Citystade est à organiser entre les jeunes, les employés techniques et la commune.

Au vu de l'absence de nombreux jeunes, le cahier du « Coin des Vallorcins » à la mairie est là pour recueillir vos souhaits, idées, remarques...

Remise du label *Notre Village Terre d'Avenir* :

Lundi 21 mars a eu lieu la remise du label Notre Village Terre d'Avenir, en présence de Céline Robert, Cheffe de projet Agenda 2030 et de Francis Huneault, Président de l'association. La cérémonie a permis de rappeler les objectifs de l'adhésion à l'association, et de dresser un bilan des actions engagées par la commune dans cette démarche de transition écologique.



Dans le cadre de cette labellisation, votre participation compte !

©D. Arcey

Guide pratique de Vallorcine :

Un guide pratique de Vallorcine a été rédigé par l'Équipe Municipale. À destination des nouveaux arrivants (saisonniers, nouveaux locataires ou propriétaires) sur la commune, il leur permettra d'avoir toutes les informations nécessaires à leurs premiers pas dans le village. Il sera remis en mairie avec d'autres brochures informatives. En complément, un flyer répertoriant l'ensemble des associations du village a aussi été réalisé. Ces 2 documents sont aussi consultables sur le site de la mairie : <https://www.vallorcine.fr/Guide-pratique-nouveaux-arrivants> et <https://www.vallorcine.fr/Flyers-Associations>

Le SCHÉMA de GESTION des EAUX PLUVIALES (SGEP)

Dans le cadre d'une réflexion globale d'aménagement d'une commune à l'occasion de la révision du PLU, le SGEP est un document indispensable. Il sert à la planification de la gestion des eaux pluviales, véritable outil d'aide à la décision en matière de gestion quantitative et qualitative de ces eaux.

Au-delà du contexte communal, la réalisation de ce schéma doit également prendre en considération les contributions des bassins versants amont, leurs ouvrages de régulation des ruissellements ainsi que les contraintes avales éventuelles : sensibilité au risque d'inondation, protection de la ressource en eau et des milieux naturels (zones humides, rivières) ...

Cette étude permet d'atteindre les deux objectifs suivants : répondre aux exigences réglementaires (zonage d'assainissement pluvial, détermination du risque inondation) d'une part et résoudre les problèmes quantitatifs ou qualitatifs majeurs liés à la gestion des eaux pluviales communales actuelles et futures.

Durant les deux années écoulées, des études ont été menées sur la commune et les Élus ont voté le zonage du SGEP (Conseil Municipal du 9 février 2022) initiant une prochaine enquête d'utilité publique.

Des améliorations ont été identifiées sur le territoire communal (débordement, érosion, absence de réseaux ou réseaux defectueux, insuffisances hydrauliques, embâcles). Des travaux et recommandations nécessaires pour résoudre ces divers dysfonctionnements seront à entreprendre au rythme des capacités budgétaires de la commune.

Dans l'attente de l'organisation de l'enquête publique, le SGEP est consultable en mairie.

ENQUÊTE PUBLIQUE du SM3A



Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) est une structure publique chargée de faciliter l'action des collectivités du bassin versant de l'Arve dans les domaines de la prévention des inondations, de la protection et de la restauration des milieux aquatiques et de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), il s'est engagé dans la mise en place de programmes d'entretien des cours d'eau.

L'ensemble de ces plans prévoit une gestion équilibrée et globale des cours d'eau avec pour objectif principal une meilleure gestion du risque inondation.

Pour réaliser ces entretiens, une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) est nécessaire et c'est à ce titre que le SM3A a sollicité les services de l'État afin de pouvoir exercer l'entretien des cours d'eau sur des terrains privés.

Une enquête publique relative à cette DIG se déroulera du lundi 11 avril au samedi 14 mai ; un dossier consultable est déposé à la Mairie des Houches (siège de l'enquête).

Le dossier est également consultable sur : www.haute-savoie.gouv.fr

Des observations peuvent être consignées sur les registres d'enquête déposés dans les Mairies des Houches et de Chamonix ; ou adressées par voie électronique à : pgvms-arve@mail.registre-numerique.fr ou <https://www.registre-numerique.fr/pgvms-arve>.

Le commissaire-enquêteur siègera en personne à Chamonix le vendredi 22 avril de 13h30 à 17h.

ADMR



L'ADMR est le premier réseau associatif national du service à la personne. En Haute-Savoie, ce sont 44 associations qui permettent quotidiennement à plus de 8 500 personnes de bien vivre chez elles. Une antenne se trouve à Chamonix (83 chemin stade 74400 Chamonix-Mont-Blanc – Tél.: 04 50 53 97 89).

Les actions de cette association touchent plusieurs domaines : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, entretien de la maison. Pour fonctionner, elle a besoin de bénévoles.

Devenir bénévole à l'ADMR c'est faire vivre l'association : de nombreux habitants de la vallée en ont besoin !

Pour devenir bénévole : <https://www.fede74.admr.org/benevoles>. Une pensée particulière se tourne vers Marguerite Chamel, bénévole au sein de l'ADMR pendant de très nombreuses années.

ENQUÊTE UNIVERSITAIRE

Lora de Carné, stagiaire à la mairie en tant que Master 2 d'urbanisme et d'aménagement, aurait besoin que vous répondiez à ce questionnaire. En effet, afin de finaliser son mémoire de fin d'études, elle a besoin de retours des Vallorcins, de vos avis sur la transition écologique et le rôle du patrimoine dans cette transition.

Si son travail consciencieux est une chance pour Vallorcine, il est important de la soutenir dans le cadre de son mémoire et de répondre à son questionnaire : ça ne vous prendra que quelques minutes...

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDA3MVKqkKfKXgL23eVby3aGDSn9ACQub3JS8sEp5CCISL6Q/viewform?usp=sf_link

Pour plus d'informations : loradc74@gmail.com

D'avance, un grand merci pour elle ! En espérant que vous serez très nombreux à lui répondre.

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 14 mai de 10h à 12h.

**Avril garnit ses bois. Quand ce n'est pas de feuilles, c'est de neige.*

*Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr
Objet : Infolettre*